



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



## AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

N°005/2024/SI/AON/GAVI/UAGCP

### RECRUTEMENT D'UNE FIRME DEVANT FORMER LE PERSONNEL DE L'UAGCP SUR LE SYSTEME COMPTABLE DES ENTITES A BUT NON LUCRATIF (SYCEBNL)

#### FINANCEMENT : GAVI

Les conclusions de la revue institutionnelle du ministère de la Santé, organisée avec l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ont clairement démontré la nécessité de mise en place d'un organe de gestion et de coordination des différentes interventions des programmes et projets du Ministère. Ces conclusions sont en harmonie avec les recommandations des instances de réflexion du Bureau Stratégique du Développement du Ministère, les recommandations formulées par les partenaires techniques et financés.

Créée par arrêté N° A/2019/1567/MS/SGG, l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) répond aux besoins de gestion et de coordination efficiente des financements extérieurs du ministère de la Santé. L'UAGCP est placée sous l'autorité du Secrétaire Général qui en assure la supervision.

C'est dans ce cadre que l'UAGCP lance un appel d'offres nationale pour le recrutement d'une firme devant former le personnel de l'UAGCP sur le système comptable des entités à but non lucratif (SYCEBNL).

Le Dossier de Demande de Propositions peut être retiré gratuitement par les candidats soumissionnaires, à partir du **Mardi 26 mars 2024** au Service de Passation de Marchés de l'UAGCP, sis au 3ème étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré ou par mail, moyennant demande et inscription du candidat dans le registre de retrait des DAO/DP de l'UAGCP à l'adresse suivante : [tenders.uagcp@gmail.com](mailto:tenders.uagcp@gmail.com) ; cc : [mickacamara1@yahoo.fr](mailto:mickacamara1@yahoo.fr) , [mmuteba@2ac.fr](mailto:mmuteba@2ac.fr), [adiare@uagcp-guinee.org](mailto:adiare@uagcp-guinee.org) .

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans la DP.

Les offres doivent être valides pendant **90 jours** calendaires à partir de la date d'ouverture des offres.

Il est demandé aux candidats de fournir les informations justificatives indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits, dans leurs propositions préparées et présentées comme demandé dans le Dossier de Demande de Propositions.

Outre les éléments exigés à l'article 11.1 des IC des données particulières, le candidat inclura dans sa proposition technique les documents de conformité administrative ci-après :

Un dossier administratif constitué des pièces ci-après :

- La lettre de soumission datée, signée, cachetée (**éliminatoire**) ;
- Une photocopie du registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ou équivalent, conforme à l'objet du marché c'est-à-dire cabinet spécialisée en formation (**éliminatoire**);
- Une copie de l'attestation de non-créance envers le service des impôts (quitus fiscal valide, avec Clé TVA, Code NIF) valide au moins à la date de soumission ;
- Une attestation valide à la date de soumission de non-redevance envers la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) ;
- Les références du cabinet, en termes de prestation ayant pour objet la formation dans le domaine comptable/financier des cadres au cours des cinq (5) dernières années, appuyées d'au moins deux (2) attestations de bonne exécution ou autres preuves d'expériences délivrées par les organismes bénéficiaires de ces services



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE

UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES  
PROGRAMMES (UAGCP)



(les services doivent avoir été faits pour le compte l'administration publique, Sociétés privées reconnues et /ou les institutions ou ONG reconnues) ;

- f) Une attestation de non-faillite valide et certifiée par un notaire.

Le cabinet sera choisi par la méthode de sélection fondée sur le coût, conformément aux procédures décrites dans le Dossier de Demande de Proposition en respect à la loi régissant les marchés publics de Guinée.

**La note technique minimum T(s) requise pour la qualification du cabinet est de 75/100 points, suivant le critère de cotation renseignée au point IC 15 des données particulières du dossier de demande de propositions.**

Les propositions établies en langue française en deux exemplaires dont un (1) original et une (1) copie doivent être déposées physiquement au plus tard le **mardi 09 avril 2024 à 11H00 précises, heure locale, auprès du Service de Passation des marchés de l'UAGCP sis au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble Palm Résidence Camayenne, corniche nord de Dixinn, à côté de la clinique Ambroise Paré.**

**NOTE IMPORTANTE SUR LA PRESENTATION DES PROPOSITIONS**

Conformément au point 13.4 des Instructions aux consultants, il est attiré l'attention sur le strict respect des dispositions ci-après :

1. Les Consultants doivent placer l'original et une copie de la Proposition technique dans une enveloppe (avec mention de la raison sociale, de l'objet du marché et de l'adresse du candidat) portant clairement la mention « **Proposition technique** », qu'ils ferment.
2. De même, l'original et une copie de la Proposition financière, sont placés dans une autre enveloppe fermée portant clairement la mention « **Proposition financière** » suivie du nom de la mission, et de l'avertissement « **Ne pas ouvrir en même temps que la proposition technique** ».
3. Les Consultants placent ensuite ces deux enveloppes dans une même enveloppe fermée extérieure portant l'adresse de soumission, le numéro de référence, ainsi que la mention « **À ouvrir uniquement par la commission de passation des marchés de l'Autorité CONTRACTANTE** ».

**Une proposition financière non présentée dans une enveloppe séparée portant les mentions stipulées ci-dessus entraîne le rejet de la soumission.**

L'ouverture (à huit-clos) des propositions techniques aura lieu le même jour dans la salle de réunions de l'UAGCP à partir de **11h30**.

**Seuls les soumissionnaires dont les offres ont obtenu le minimum requis à l'évaluation technique et administrative, seront invités à l'ouverture publique de leurs offres financières.**

Fait à Conakry, le 22/03/2024

Pour l'Autorité contractante,

P. Coordonnateur UAGCP.PO  
Responsable suivi-Evaluation  
Amadou CISSE